



MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026-2027

TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI

Présenté au ministre des Finances,
Eric Girard

393 rue Saint Jacques Suite 258
Montréal, QC H2Y 3Y9
1-855-773-7885
info@pertquebec.ca
pertquebec.ca

Résumé

Dans ce mémoire, la Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) soutient que les investissements stratégiques consacrés au développement de la main-d'œuvre d'expression anglaise constituent un levier déterminant pour atténuer les disparités persistantes en matière d'emploi et réduire les obstacles liés à l'apprentissage des langues auxquels sont confrontés les Québécois d'expression anglaise. De tels investissements apparaissent, en outre indispensables pour renforcer la productivité globale du Québec.

Nos recommandations, fondées sur des données fiables, visent à favoriser une intégration accrue des communautés d'expression anglaises au marché du travail. Une telle intégration pourrait générer environ 1,5 milliard de dollars supplémentaires pour l'économie québécoise chaque année et contribuer à réduire l'écart de niveau de vie qui sépare le Québec de l'Ontario et du reste du Canada, écart qui devrait atteindre respectivement 9,9 % et 13,7 % en 2026.

Ainsi, nous recommandons au gouvernement du Québec :

1. D'inclure les Québécois d'expression anglaise parmi les groupes cibles du *Plan d'action des services publics d'emploi 2026-2027*;
2. D'investir dans un modèle communautaire de prestation de services d'emploi de type « par nous, pour nous », en partenariat avec les organisations anglophones œuvrant sur le terrain;
3. D'élaborer une stratégie et un plan d'action spécifiques visant à promouvoir l'apprentissage du français auprès des Québécois d'expression anglaise. Ce plan devrait être conçu en consultation avec diverses communautés d'expression anglaise et divers établissements anglophones, en assurant une représentation adéquate des régions du Québec ainsi que de divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les personnes issues des minorités visibles;
4. De recueillir, régulièrement, des données linguistiques et des données sur la population active propres aux communautés d'expression anglaises du Québec.

Contexte

Le Québec traverse une période d'incertitude économique. Le budget 2025-2026 a mis en évidence une conjoncture marquée par l'instabilité, exacerbée par les risques liés à d'éventuels conflits commerciaux potentiels et l'imposition de droits de douane américains, soulignant la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre plus résiliente et mieux intégrée. Alors que le gouvernement s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030, des investissements stratégiques dans l'économie et dans le capital humain s'avèrent indispensables pour stimuler la création de richesse et garantir une amélioration durable de la qualité de vie de l'ensemble de la population québécoise.

Piliers

1. Prestation des services d'emploi : un modèle « par nous, pour nous »

Les Québécois d'expression anglaise constituent une composante essentielle de la main-d'œuvre, représentant 15,8 % du marché du travail. Toutefois, ils continuent de faire face à des défis disproportionnés. Leur taux de chômage demeure plus élevé et leur revenu médian plus faible, en particulier dans les régions ainsi que parmi les populations racialisées et les jeunes. Ils comptent également pour 23 % de la population sans emploi, une situation préjudiciable tant pour les communautés d'expression anglaise que pour l'ensemble de la province¹.

Pendant des années, les Québécois d'expression anglaise ont été exclus en tant que groupe cible du *Plan d'action des services publics d'emploi*, présenté annuellement par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et ont également été négligés dans l'affectation des fonds destinés aux services d'emploi. En conséquence, le gouvernement provincial ne dispose d'aucune stratégie ciblée pour près du quart de la population sans emploi dans le cadre ses offres actuelles, ce qui soulève des questions quant à l'efficacité de son budget global annuel, avoisinant un milliard de dollars, consacré aux mesures d'emploi². Cette situation contribue, en outre, à perpétuer le chômage et à priver le Québec du potentiel et des compétences de ce groupe.

Recommandation 1 : Inclure les Québécois d'expression anglaise parmi les groupes cibles du *Plan d'action des services publics d'emploi*.

Nous proposons un modèle de services d'aide à l'emploi de type « par nous, pour nous », dirigé par des organisations québécoises d'expression anglaise actives dans le domaine de l'emploi et mis en œuvre par l'entremise de leur réseau. Ce modèle s'appuie sur les initiatives et les services existants visant à relever les défis auxquels sont confrontés les Québécois d'expression anglaise en matière d'intégration au marché du travail. Il prévoit également une supervision et une coordination centralisées des services d'aide à l'emploi, de manière à assurer l'arrimage avec le cadre général des services publics d'emploi et à garantir la production de résultats mesurables.

¹ Adapté de : STATISTIQUE CANADA (2021). *Recensement de 2021* — Données d'échantillon de 25 %, [tableau personnalisé]. Toutes les statistiques contenues dans le présent rapport sont basées sur des calculs effectués à partir des tableaux de données de Statistique Canada, sauf indication contraire.

² QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2025). *Rapport annuel de gestion 2024-2025*, Gouvernement du Québec (octobre). https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RAG_MESS_2024-2025.pdf.

Un modèle « par nous, pour nous » viendrait compléter les investissements actuels du Québec dans les programmes d'emploi, lesquels, bien que substantiels, peinent souvent pas à rejoindre les Québécois d'expression anglaise défavorisés confrontés à des obstacles linguistiques, géographiques et culturels dans l'accès aux services. Les investissements dans un modèle « par nous, pour nous » permettraient également de maximiser les retombées des fonds fédéraux déjà engagés et dont le déploiement a commencé, bien que l'accès à ces fonds demeure limité pour plusieurs organismes de la communauté d'expression anglaise³.

Axes clés d'un modèle « par nous, pour nous » pour les services d'aide à l'emploi :

- Soutien ciblé et adapté : un réseau de partenaires communautaires locaux issus de groupes communautaires anglophones offrirait un accompagnement spécialisé en matière d'emploi, comprenant notamment l'orientation professionnelle, l'aide à la recherche d'emploi (rédaction de curriculum vitae, et préparation aux entretiens) ainsi que de la diffusion d'informations actualisées sur le marché du travail. Ces services seraient adaptés aux réalités démographiques propres à chaque région.
- Protocoles d'intégration et d'orientation : l'établissement d'un cadre structurant intégrerait un système d'orientation « sans fausse route » élaboré en collaboration avec les prestataires francophones de services d'emploi ainsi qu'avec les points de services gouvernementaux. Ce dispositif viserait à orienter et à accompagner les Québécois d'expression anglaise vers les services d'emploi existants. Une telle approche contribuerait à améliorer l'efficacité globale de l'écosystème québécois de l'emploi et à renforcer la collecte de données relatives à la langue de travail au sein des dispositifs d'aide à l'emploi.
- Passerelle de compétences : la mise en place d'ententes officielles avec les cégeps et les centres de formation professionnelle permettrait de créer des parcours structurés et accessibles, offrant aux Québécois d'expression anglaise des occasions de requalification ou de perfectionnement dans des secteurs prioritaires, notamment ceux essentiels à la transition verte.
- Engagement des employeurs : l'établissement proactif de partenariats avec les employeurs régionaux permettrait d'élargir et d'améliorer les voies d'accès à l'emploi pour les Québécois d'expression anglaise. Les retombées attendues incluent l'offre de stages, notamment en entreprise, ainsi que la mise en relation de candidats présélectionnés avec des employeurs œuvrant dans des secteurs prioritaires.

³ Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a alloué des fonds à plusieurs projets ainsi qu'à divers programmes destinés aux Québécois d'expression anglaise, notamment pour le financement de services d'aide à l'emploi. Toutefois, ces fonds demeurent actuellement bloqués pour plusieurs organismes anglophones, conformément aux exigences de la loi M-30, *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, du gouvernement du Québec.

Tableau I

Mesures de dépenses proposées pour soutenir la création et la mise en œuvre d'un modèle de services d'aide à l'emploi pour la communauté d'expression anglaise (en millions de dollars)

Budget annuel	2026 2027	2027 2028	2028 2029	2029 2030	2030 2031	Total
Prestation de programmes et de services d'emploi pour la communauté d'expression anglaise	7,2	7,2	7,9	7,9	8,1	38,3
Coordination du fonds	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	7,5
Renforcement de la capacité des organismes anglophones à offrir des programmes et des services liés à l'emploi	1,3	1,8	1,1	0,9	0,9	6,0
Total	10,0	10,5	10,5	10,3	10,5	51,8

Recommandation 2 : Investir dans un modèle communautaire de prestation de services d'emploi de type « par nous, pour nous », élaboré en partenariat avec les organisations anglophones œuvrant sur le terrain.

Les Québécois d'expression anglaise affichent un taux de chômage de 10,9 %, soit quatre points de pourcentage de plus que celui des francophones (6,9 %). Si le taux de chômage des Québécois d'expression anglaise était équivalent à celui des francophones, 28 000 travailleurs supplémentaires se joindraient au marché du travail. Après ajustement en fonction de l'âge, du sexe, du lieu de résidence (niveau RMR), du plus haut niveau de scolarité, du statut d'immigrant et du secteur d'activité, l'écart de chômage passe de 4,3 à 2,5 points de pourcentage, mais demeure statistiquement significatif au seuil de 1 %⁴.

Sur le plan des revenus, les Québécois d'expression anglaise touchent un revenu annuel médian inférieur de 5 200 dollars⁵ à celui des francophones. Lorsqu'on ajuste les revenus moyens et qu'on analyse les différences relatives plutôt que les montants en dollars, afin de réduire l'effet des valeurs extrêmes (méthode des revenus logarithmiques), on constate que les Québécois d'expression anglaise gagnent en moyenne 11,9 % de moins par année que les francophones⁶.

⁴ SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE (SRSA) et TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (PERT) (2025). *La situation en matière d'emploi chez les Québécois et Québécoises d'expression anglaise*. <https://pertquebec.ca/fr/reports/la-situation-de-lemploi-chez-les-quebecois-dexpression-anglaise/>.

⁵ TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (2025). *Profil d'emploi des Québécois d'expression anglaise dans l'ensemble de la province* (juin). <https://pertquebec.ca/fr/reports/profil-demploi-des-quebecois-dexpression-anglaise-dans-lensemble-de-la-province/>.

⁶ TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (2025). *Profil d'emploi des Québécois d'expression anglaise dans l'ensemble de la province* (juin). <https://pertquebec.ca/fr/reports/profil-demploi-des-quebecois-dexpression-anglaise-dans-lensemble-de-la-province/>.

Les Québécois d'expression anglaise indiquent souvent que la maîtrise du français constitue un obstacle majeur, tant pour accéder à un emploi que pour obtenir des services d'aide à l'emploi. Or, ces défis ne sont pas pris en compte dans la stratégie actuelle du Québec en matière d'emploi. Cette absence d'intégration explicite des Québécois d'expression anglaise risque d'entraîner une sous-représentation notable de ce groupe, qui représente près du quart de la population sans emploi, dans les programmes d'intégration au marché du travail.

Avec le déclin de la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec, les organismes communautaires anglophones, incluant des prestataires de services d'emploi, des organismes régionaux et des organismes locaux à but non lucratif, jouent un rôle de plus en plus essentiel pour soutenir ces communautés. Dans plusieurs régions, ils constituent les seuls points d'accès à des programmes et des services offerts en anglais, en particulier en matière d'emploi.

Plus de 70 organismes à travers le Québec fournissent un soutien et des services indispensables aux Québécois d'expression anglaise. Pourtant, ces organisations se trouvent elles-mêmes à un seuil critique; elles manquent de financement et de soutien suffisants pour concevoir et offrir des programmes et des services d'emploi adaptés aux besoins de leurs communautés, ce qui a entraîné une réduction notable de leur capacité d'action.

En 2023-2024, sur les quelque 239 millions de dollars que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a attribués aux organismes communautaires pour la prestation de services d'emploi, seulement 2,8 % ont été versés à des organismes qui offrent des services ciblés en anglais⁷.

Il est essentiel d'accroître les moyens accordés à ces organismes afin d'améliorer la situation des Québécois d'expression anglaise sur le marché du travail. Des interventions ciblées s'imposent pour réduire les obstacles à leur intégration professionnelle, renforcer leur capacité de contribuer pleinement à l'économie québécoise et soutenir les efforts visant à atténuer les pénuries de main-d'œuvre.

2. Formation en français pour la main-d'œuvre

La maîtrise du français constitue le principal obstacle à l'emploi pour les Québécois d'expression anglaise. Dans son plus récent *Plan pour la langue française*, le ministre de la Langue française n'a prévu aucune mesure ciblée pour cette population, qui compte près de 600 000 personnes et représente 37,9 % des apprenants adultes en francisation dans la

⁷ D'après les calculs de PERT portant sur les fonds versés aux organismes communautaires par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en 2023-2024.

province⁸. Au lieu de cela, le Plan se concentre sur le recrutement de personnes francophones au Québec et sur la valorisation du français auprès de celles-ci, avec peu de mesures prévues pour soutenir les personnes qui ne parlent pas couramment le français et aucune intention manifeste de mobiliser la communauté d'expression anglaise comme partenaire dans la protection et la promotion de la langue française.

Recommandation 3 : Créer une stratégie et un plan d'action spécifiques pour promouvoir l'apprentissage du français auprès des Québécois d'expression anglaise. Ce plan devrait être conçu en consultation avec divers Québécois d'expression anglaise et institutions anglophones, en veillant à assurer une représentation des régions du Québec ainsi que de divers groupes, notamment les jeunes, les femmes et les personnes issues des minorités visibles.

Recommandation 4 : Recueillir régulièrement de nouvelles données linguistiques et des données sur la population active concernant les Québécois d'expression anglaise.

Dans une enquête menée en 2021 auprès des Québécois d'expression anglaise, PERT a identifié la maîtrise du français comme le principal obstacle à l'emploi parmi les répondants⁹. Un rapport publié en 2024 a mis en évidence les motivations positives qui encouragent les Québécois d'expression anglaise à apprendre le français¹⁰, motivations reprises dans un rapport récent du Commissariat aux langues officielles¹¹. Les Québécois d'expression anglaise manifestent un fort désir d'apprendre le français et reconnaissent que la maîtrise de cette langue est essentielle à leur réussite sociale, professionnelle et économique dans la province.

Pourtant, les ressources d'apprentissage du français dans la province font face depuis des années à divers enjeux, notamment des goulots d'étranglement, de longs délais d'attente¹², des réductions de financement pour les apprenants à temps partiel¹³ ainsi que la fermeture de centres de services offrant des cours de français. Les recherches de PERT ont démontré

⁸ D'après les calculs internes de PERT utilisant une définition inclusive. Les apprenants de langue sont définis comme l'ensemble des Québécois d'expression anglaise non immigrants, ainsi que toutes les personnes immigrantes et résidentes permanentes dont la langue maternelle n'est pas le français.

⁹ TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (PERT) (2022). *Enquête de 2021 sur l'emploi auprès des Québécois·e·s et des organisations d'expression anglaise*. <https://pertquebec.ca/fr/reports/enquete-de-2021-sur-lemploi-aupres-des-quebecois%c2%b7e%c2%b7s-et-des-organisations-dexpression-anglaise/>.

¹⁰ TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (PERT) (2024). *Parcours d'apprenants en langues dans l'écosystème de la formation en français au Québec*. <https://pertquebec.ca/fr/reports/parcours-dapprenants-en-langues-dans-lecosysteme-de-la-formation-en-francais-au-quebec/>.

¹¹ COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2024). *Bâtir des ponts : perceptions et réalités à propos des communautés d'expression anglaise du Québec et leur relation avec le français au Québec et le bilinguisme au Canada*, Gouvernement du Canada. <https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/2024-07/batir-ponts.pdf>.

¹² COMMISSAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE (2024). *Rapport annuel 2023-2024. Chapitre 4 – Évaluation continue du déploiement de Francisation Québec*. https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/wp-content/uploads/2024/05/RA_chap4_evaluation-FQ.pdf.

¹³ LE DEVOIR (s. d.). « François Legault – premier ministre du Québec », *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/francois-legault?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte (Consulté le 5 février 2025).

que ce type d'obstacles à l'accès peut avoir un effet dissuasif sur la motivation des individus à apprendre le français¹⁴. Le gouvernement du Québec sape ainsi sa propre mission de promotion du français et réduit, en outre, la capacité des Québécois d'expression anglaise confrontés à des barrières linguistiques de participer au marché du travail.

¹⁴ TABLE RONDE PROVINCIALE SUR L'EMPLOI (PERT) (2024). *Parcours d'apprenants en langues dans l'écosystème de la formation en français au Québec*. <https://pertquebec.ca/fr/reports/parcours-dapprenants-en-langues-dans-lecosysteme-de-la-formation-en-francais-au-quebec/>.

**TABLE RONDE
PROVINCIALE
SUR L'EMPLOI**



**PROVINCIAL
EMPLOYMENT
ROUNDTABLE**

393 Rue Saint-Jacques Montréal, Suite 258,
Montréal, QC H2Y 1N9
1-855-773-7885
info@pertquebec.ca
<https://pertquebec.ca/fr>

